



Rapport moral 2022

L'année 2022 est une année riche en événements pour notre association.

- Tout d'abord, nos jeunes ont bien avancé, que ce soit dans leur scolarité où ils se sont souvent situés en tête de leur division et certains ont obtenu leurs diplômes, CAP, Bac Pro, que ce soit dans le domaine juridique, où certains ont pu faire reconnaître leur minorité et d'autres obtenir un titre de séjour leur permettant de prendre leur autonomie. Ils se sont aussi pris en charge au sein de la commission jeunes représentée à chaque réunion du Conseil d'Administration.
- Les bénévoles ont « assuré », en hébergeant les jeunes (on peut dire qu'aucun n'est resté à la rue), en donnant des cours de soutien scolaire, en soutenant les jeunes dans les différentes formalités liées aux transports, à la scolarisation, aux soins médicaux et aux formalités juridiques.
- Des intervenants extérieurs ont permis aux jeunes de faire du théâtre (merci à la Compagnie l'Artère) ou de faire un séjour de vacances à Plougonver en juillet (merci aux bénévoles de Kengred).
- Les donateurs sont toujours là et ont donné du 1^{er} janvier au 31 août 2022 25 000€, somme considérable et essentielle pour CAJMA22.
- Une conférence avec Evangeline Masson-Diez organisée par l'association nous a permis de prendre du recul sur l'hospitalité privée et surtout nous a avertis sur le besoin de nous protéger du surinvestissement. Elle s'est prolongée par un atelier à destination des personnes qui s'y étaient inscrites.
- Des rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'essayer d'obtenir une collaboration (concrètement, les courriers de non-prise en charge devraient être plus neutres, mentionner le recours gracieux possible et tous les documents du jeune devraient le suivre), mais aussi avec le préfet (échange long qui a permis semble-t-il de débloquer un certain nombre de situations).
- Et nous sommes en lien avec une coordination nationale, et avec nos députés, pour essayer de faire reconnaître le droit à la présomption de minorité et la mise à l'abri des jeunes jusqu'au recours.

En 2022, nombre de jeunes sont devenus majeurs et dans le reste de l'année d'autres vont le devenir aussi. Certains n'ont pas terminé leur scolarité et d'autres ambitionnent de la prolonger par d'autres diplômes. C'est un défi financier pour CAJMA d'accompagner ces jeunes jusqu'à leur autonomie, surtout lorsqu'ils quittent leurs familles d'accueil et reçoivent chaque mois une aide alimentaire de 225€.

On peut remarquer aussi que l'année a été aussi l'année des « tassements » :

- tassement dans le nombre d'arrivées de jeunes (même si nous voyons arriver de nouveaux jeunes...)
- tassement aussi dans le nombre de familles d'accueil
- et tassement aussi dans les dons
- et fatigue de bénévoles très investis depuis plusieurs années.

C'est pourquoi nous faisons appel à de nouvelles personnes prêtes à s'investir au Conseil d'Administration et/ou à prendre des responsabilités (référents d'un jeune, soutien scolaire, hébergement d'urgence ou pérenne en lien avec une ou deux autres familles, dons financiers). Plus nous serons nombreux, moins la tâche sera lourde.

Et nous sommes persuadés que cette dynamique positive de solidarité et d'accueil va se poursuivre. Nous comptons sur vous.

Merci à tous ceux qui ont aidé, qui aideront encore et à tous ceux qui seront sensibles à cet appel !

Claire de Baracé et Pierre Bron, co-présidents CAJMA22